

MESSAGE

À : Gestionnaires des cafés étudiants

Le 04 Novembre 2024

Dans l'objectif collectif de réduire la production de déchets envoyés à l'enfouissement, l'université de Montréal demande à tous les cafés étudiants leur **collaboration pour la gestion des matières résiduelles avec une attention particulière pour le compost.**

Depuis le mois de Juin 2024, le contrat privé avec le fournisseur Compost Montréal a été aboli pour laisser place à une collecte gratuite faite par la ville de Montréal, à raison d'une fois par semaine.

Dans cette optique, voici un [rappel des rôles et responsabilités](#) de chaque partie prenante soit l'Université de Montréal (via la direction des immeubles - DI) et les gestionnaires des cafés étudiants.

A l'intérieur de l'espace café, les gestionnaires sont en charge de :

- **Gérer/surveiller le remplissage de tous les types de bacs** (recyclage, compost, contenants consignés et déchets)
- **Obtenir les bacs** (voir détails plus bas – La DI n'en fournit pas)
- **Acheter les sacs selon le type de déchet** (La DI n'en fournit pas)
- **Garder les bacs propres dans l'espace café**
- **Assurer la propreté des bacs** et leur entretien et/ou les changer si nécessaire

Lorsqu'un des bacs est plein, bien fermer le sac, mettre un sac propre et **sortir le sac dans le couloir, dans les espaces communs à l'extérieur du café**. Svp bien vérifier de ne pas sortir un sac percé ou mal fermé. **Les sacs pleins doivent toujours être mis prêt de l'îlot mural le plus proche du café (voir photo)** afin que la Direction des Immeubles puisse assurer le ramassage.



Quoi faire si l'îlot mural le plus proche n'a pas de compartiment "matières compostables" ?

Si l'îlot mural le plus proche de votre café (trio de bac beiges – voir photo plus haut) situé dans les espaces communs n'a pas de compartiment matières compostables, svp contacter le **514-343-2222** pour faire une demande d'installation de bac supplémentaire à la DI. Aucun frais ne sera applicable pour cette demande qui sera unique.

Quoi faire si votre bac est sale ?

Si votre bac est extrêmement sale ou pas nettoyable par vous-même, le gestionnaire du café peut contacter le **514-343-2222** pour faire une demande de nettoyage à la DI. Des frais seront applicables.

Quoi faire s'il n'y a pas eu de ramassage dans l'îlot mural des espaces communs ?

Si les gestionnaires des cafés notent que les sacs ne sont pas ramassés, communiquez avec le **514-343-2222** pour rejoindre la DI et demandez un ramassage urgent.

Comment se procurer un bac brun (7 ou 45 litres) ?

Contactez votre écoquartier!

Éco-quartier Côte des neiges

6767, chemin de la Côte-des-Neiges

Local 591

Montréal (Québec) H3S 2T6

514 738-7848

info@socenv.ca

Éco-quartier d'Outremont

999, avenue McEachran

Bureau 136.7

Montréal (Québec) H2V 3E6

438 529-9833

Info.eq@outremontenfamille.org



Quelles sont les matières acceptées dans le bac brun à Montréal ?

Visitez le site web de la ville!

<https://montreal.ca/articles/quoi-deposer-dans-le-bac-brun-44580>

En vous remerciant de votre précieuse collaboration.

Anjali Caillat – anjali.caillat@umontreal.ca
Conseillère en gestion des matières résiduelles pour l'UDM